

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LANGUEDOC

Association loi de 1901 (N° W313001558 - J.O. n° 5 - 110^e année du 6 janvier 1978)
N° SIREN : 417 674 173 - N° SIRET : 417 674 173 00014 - APE : 9499Z

Siège social : 18, rue de la Tannerie - 31400 Toulouse

Téléphone : 05 62 26 15 30

Site Internet : www.cglanguedoc.com **Mél** : cglanguedoc@orange.fr

Notre Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cglanguedoc/>

Notre groupe Facebook : <http://www.facebook.com/groups/696316920439726/>

Nos Bases des données du Cercle Généalogique de Languedoc :

<http://www.basesgenealogiquesducglanguedoc.fr>

Nos relevés systématiques se trouvent sur

GeneaBank : <http://caids.geneabank.org/form/cgl.html>

Heredis Online : <http://www.heredis-online.com>



Le patronyme étudié par Jean-Pierre UGUEN

RÉMUSAT

À Toulouse, la rue Rémusat se situe dans le quartier du Capitole.

Origine et signification : L'origine de ce nom est française mais il existe deux explications :

1)- Son étymologie provient du nom de la localité de « Remuzat » en Dordogne qui indique l'origine familiale.

Ce toponyme provient de l'agglutination du nom de personne gaulois « remutios » et du suffixe « acum » qui signifie : la terre de remutios.

2)- Le nom est surtout porté dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Il peut désigner celui qui est originaire de Rémusat, commune de la Drôme, mais on notera l'existence d'un hameau ou lieu-dit Rémusat à Montclar (Alpes-de-Haute-Povence).

Enfin, Frédéric MISTRAL, dans son « Trésor du Félibrige », indique que le mot « remusat » désigne une variété de mouton.

Personnalité : Charles-François-Marie, comte de Rémusat né à Paris le 13 mars 1797 et mort à Paris le 6 juin 1875 (à 78 ans), est un homme politique et philosophe français.

Son père, Auguste Laurent, comte de Rémusat, appartenant à une bonne famille de Toulouse, était chambellan de Napoléon I^{er}, mais se rallia aux Bourbons à la Restauration et devint préfet de la Haute-Garonne, puis du Nord. Sa mère, Claire Élisabeth Jeanne Gravier de VERGENNES, était née en 1780. Mariée à seize ans, elle fut attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais. Charles Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD était au nombre de ses admirateurs et on la considérait généralement comme une femme d'une grande intelligence et d'un grand charme.

La famille Rémusat est une des plus anciennes familles nobles de Provence.

Charles-François-Marie était petit-fils de Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, dit « La Fayette », et neveu de Casimir PÉRIER.

Après la révolution de juillet 1830, Charles-François-Marie entra définitivement dans la vie politique active. En octobre suivant, il fut élu député de la Haute-Garonne par le collège électoral de Muret, dont il ne cessa d'être le représentant jusqu'en 1848.

Il vota toutes les mesures propres à enrayer le complet exercice des libertés, dont le nouveau gouvernement était épouvanté, et qui rendirent la monarchie de Juillet impopulaire auprès de la gauche radicale, alors très

minoritaire dans le pays. C'est ainsi qu'il se prononça pour les lois contre les crieurs publics, contre les associations, contre la presse, dites « lois de septembre ».

En décembre 1834, il fait partie des fondateurs de la Société française pour l'abolition de l'esclavage.

En septembre 1836, il devint pour peu de temps sous-secrétaire d'État à l'Intérieur dans le ministère Molé.

Devenu l'allié d'Adolphe THIERS, il fut en 1840 ministre de l'Intérieur pendant une brève période.

Le 8 janvier 1846, il entra à l'Académie française, en remplacement de Pierre-Paul ROYER-COLLARD.

Ce fut avec un vif regret qu'il vit s'effondrer en 1848 la monarchie de 1830, à laquelle il était attaché. Élu député de la Haute-Garonne et réélu en 1849, il alla siéger avec les conservateurs, et, tout en jouant un rôle assez effacé, il vota sur toutes les questions avec les représentants des anciens partis hostiles à l'affermissement de la République. C'est ainsi qu'il se prononça pour la loi contre les attroupements, pour le décret sur la fermeture des clubs, pour le rétablissement du cautionnement des journaux, pour les poursuites contre Louis BLANC, pour le maintien de l'état de siège, contre l'abolition de la peine de mort, contre l'amendement Grévy. Il participe à la Commission sur l'assistance et la prévoyance publiques.

Lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut des députés qui signèrent un décret déclarant que Louis Bonaparte était déchu de la présidence de la République. Il dut quitter la France et ne rentra qu'en août 1852. Pendant le Second Empire il ne revint pas à la vie politique avant 1869, date à laquelle il fonda à Toulouse le *Progrès libéral*, journal d'opposition modérée.

Pendant son retrait de la vie politique, Rémusat continua à écrire sur l'histoire philosophique, particulièrement la philosophie anglaise. En 1863, il fut élu mainteneur de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse.

Le monde anglophone le connaît pour une seule citation où il dit que l'unanimité est presque toujours la marque de la servitude.

On lui doit ce remarquable lieu commun : « Que la jeunesse est une douce chose ! Les enfants la désirent, les vieillards la regrettent, ceux qui l'accusent l'envient et la voudraient retrouver au moment où ils s'en plaignent. » De la jeunesse, inédit, 1817.

Mémoires des hommes : 6 soldats morts en 14/18 dont 2 des Basses-Alpes (de nos jours Alpes-de-Haute-Provence), 2 des Alpes-Maritimes, 1 des Bouches-du-Rhône et 1 de la Seine (de nos jours les Hauts-de-Seine).

Données démographiques entre 1891-1990 : 247 naissances en France dans 28 départements.

Alpes-de-Haute-Provence (48), Bouches-du-Rhône (42), Vaucluse (39), Alpes-Maritimes (13), Gard (7), Tarn-et-Garonne (2), Tarn (2), Hérault (2), Haute-Garonne (1), Lot (7).

Actuellement : 204 personnes portent aujourd'hui le nom RÉMUSAT.

Le nom RÉMUSAT figure au 40 040^e rang des noms les plus portés en France sur 1 329 273 rangs.

Sources :

« Dictionnaire des dictionnaires » de Paul GUÉRIN

« Dictionnaire des noms de familles du Midi de la France » de Jean ASTOR

« Dictionnaire des patronymes » de Jean TOSTI sur GeneaNet

« Dictionnaire étymologique des noms de famille » de Marie-Thérèse MORLET

« Dictionnaire historique des noms de famille » des Éditions Archives et Culture-France Bleu

« Dictionnaire Occitan Français » de Louis ALIBERT

« FranceGenWeb » site généraliste généalogique

« <http://www.cglanguedoc.com> » site du Cercle Généalogique de Languedoc

« L'origine de votre patronyme » d'Alain GUILLERMOU

« La carte de France de tous les noms de famille » des Éditions SWIC

- « *Les noms de famille en France* » ouvrage collectif des Éditions Archives et Culture
- « *Les noms de lieux témoins de notre histoire* » d'Alain NOUVEL
- « *Lou trésor du félibrige* » de Frédéric MISTRAL
- « *Mémoires des hommes* » site du Ministère de la Défense
- « *Noms de famille en Languedoc Roussillon* » des Éditions Archives et Culture
- « *Noms et prénoms de France* » d'Albert DAUZAT